

Analyse des captures des espèces visées par le règlement pêche profonde.

Anne-Sophie Cornou, Alain Biseau
Juillet 2013

Sources : Données OBSMER 2011 et 2012¹ –Métiers : "Chalutiers à espèces profondes en Ouest Ecosse", "Chalutiers à espèces démersales en Ouest Ecosse et Nord Mer du Nord", " Chalutiers de fond supérieurs à 18 mètres à poissons en Mer Celtique, Manche ouest et ouest Irlande ", " Palangriers du Golfe de Gascogne ", "Palangriers de Ouest Ecosse".

Les observations OBSMER comprennent les informations sur :

- Le nombre d'espèces² capturées
- Le poids de chaque espèce capturée à la fois dans la fraction débarquée et rejetée
- Des mensurations pour les principales espèces (non utilisées dans cette note)

Sont estimés pour chaque opération de pêche :

- la part de chaque espèce dans les captures
- le taux de rejet de chaque espèce:
 - fraction rejetée de l'espèce
 - proportion du rejet de l'espèce dans les captures totales
 - proportion de l'espèce dans les rejets

A l'échelle de la marée, une élévation des observations est effectuée sur la base du ratio entre le nombre total d'opérations de pêche (profonde) de la marée / nombre d'OP (profonde) échantillonnées.

A l'échelle du métier, il est alors possible de faire la moyenne des divers pourcentages estimés pour les opérations de pêche échantillonnées ainsi que les intervalles de confiance (à 95%) correspondant.

Sur la base des débarquements totaux du métier (données SACROIS), on peut risquer une extrapolation pour passer des pourcentages à des valeurs absolues : (capture du métier = capture OBSMER * ((débarquement SACROIS)/(débarquement OBSMER))).

Les résultats de cette extrapolation doivent être considérés avec prudence. Les pourcentages (observés) sont plus fiables que les valeurs absolues (extrapolées). Bien noter également que les chiffres présentés sont des moyennes et que la variabilité entre les observations et/ou les marées et/ou les navires est souvent forte. L'examen des intervalles de confiance est donc indispensable.

L'analyse présentée ci-dessous porte sur l'ensemble des espèces capturées par les métiers étudiés. Un focus est néanmoins fait sur les espèces visées par le (futur) règlement pêche profonde (Tableau 1). Il est également fait état des listes d'espèces présentes dans les deux annexes du règlement CE 2347/2002.

¹ La liste des navires impliqués dans les métiers pour 2012 doit être considérée comme provisoire.

² Certains taxons viennent en double par rapport aux noms d'espèces

Il convient de noter que d'autres métiers non étudiés ici peuvent capturer une ou plusieurs espèces de la liste, mais en des quantités très faibles. Ainsi seules les observations des métiers les plus représentatifs de ces espèces sont analysées dans ce document.

Tableau 1 : liste des espèces de la proposition de règlement établissant les conditions spécifiques pour la pêche des stocks d'eau profonde (dite 'annexe X').

CODE	Latin	France	Obsmer
GUP	Centrophorus granulosus	Squale-chagrin commun	Squale-chagrin commun
GUQ	Centrophorus squamosus	Squale-chagrin de l'Atlantique	Squale-chagrin de l'Atlantique
CFB	Centroscyllium fabricii	Aiguillat noir	Aiguillat noir
CYO	Centroscymnus coelolepis	Pailona commun	Pailona commun
CYP	Centroscymnus crepidater	Pailona à long nez	Pailona à long nez
SCK	Dalatias licha	Squale liche	Squale liche
ETR	Etmopterus princeps	Sagre rude	Sagre rude
API	Apristurus spp	Holbiches	Holbiches
HXC	Chlamydoselachus anguineus	Requin lézard	Requin lézard
DCA	Deania calcea	Squale savate	Squale savate rude
SHO	Galeus melastomus	Chien espagnol	Chien espagnol
GAM	Galeus murinus	Chien islandais	Chien islandais
SBL	Hexanchus griseus	Requin gris	Requin gris
ETX	Etmopterus spinax	Sagre commun	Sagre commun
OXN	Oxynotus paradoxus	Humantin	Humantin
SYR	Scymnodon ringens	Squale-grogneur commun	Squale-grogneur commun
GSK	Somniosus microcephalus	Laimargue du Groenland	Laimargue du Groenland
PZC	Alepocephalidae		Alepocephalidae
ALC	Alepocephalus bairdii	Alépocéphale de Baird	Alépocéphale de Baird
PHO	Alepocephalus rostratus		Alepocephalus
BSF	Aphanopus carbo	Sabre noir	Sabre noir
ARU	Argentina silus	Grande argentine	Grande argentine
ALF	Beryx spp	Béryx nca	Béryx nca
KEF	Chaceon affinis	Crabe rouge de profondeur	Crabe rouge de profondeur
CMO	Chimaera monstrosa	Chimère commune	Chimère commune
CYH	Hydrolagus mirabilis		Chimère à gros yeux
RCT	Rhinochimaera atlantica	Chimère à nez mou	Chimère à nez mou
RNG	Coryphaenoides rupestris	Grenadier de roche	Grenadier de roche
EPI	Epigonus telescopus	Poisson cardinal	Poisson cardinal
BRF	Helicolenus dactylopterus	Sébaste chèvre	Sébaste chèvre
ORY	Hoplostethus atlanticus	Hoplostète orange	Hoplostète orange
RHG	Macrourus berglax	Grenadier berglax	Grenadier berglax
BLI	Molva dypterygia	Lingue bleue	Lingue bleue
RIB	Mora moro	Moro commun	Moro commun
ANT	Antimora rostrata	Antimora bleu	Antimora bleu
SBR	Pagellus bogaraveo	Dorade rose	Dorade rose
GFB	Phycis blennoides	Phycis de fond	Phycis de fond
WRF	Polyprion americanus	Cernier commun	Cernier commun
GHL	Reinhardtius hippoglossoides	Flétan noir	Flétan noir
TVY	Cataetyx laticeps		
HPR	Hoplostethus mediterraneus	Hoplostète argenté	Hoplostète argenté
RTX	Macrouridae		
NEN	Nesiarchus nasutus	Escolier long nez	Escolier long nez
NNN	Notacanthus chemnitzii		
RJY	Raja fyllae	Raie ronde	Raie ronde
RJG	Raja hyperborea	Raie arctique	Raie arctique
JAD	Raja nidarosiensis	Pocheteau de Norvège	Pocheteau de Norvège
TJX	Trachyscorpia cristulata		
USK	Brosme brosme	Brosme	Brosme
COE	Conger conger	Congre d'Europe	Congre d'Europe
SFS	Lepidopus caudatus	Sabre argenté	Sabre argenté
ELP	Lycodes esmarkii	Grande lycode	Lycodes esmarkii
LIN	Molva molva	Lingue franche	Lingue
SFV	Sebastes viviparus	Petit sébaste	Petit sébaste

1. Métier 'Chalutiers à espèces profondes en Ouest Ecosse'

(OT DWS en Zones CIEM Vb, Vlab)

2011 - Echantillonnage Obsmer : 5 navires, 14 marées échantillonnées, 158 jours de mer (taux d'échantillonnage: 15% des marées, 16% des jours)

Résultats : A l'échelle du métier (11 navires en 2011) les résultats de l'extrapolation donnent :

- ▶ Capture totale : 4343t [3346 – 5340]
- ▶ Débarquements: 3441t [2461 – 4477]
- ▶ Rejets: 902t [540 - 1412]

Soit un taux de rejet de 20.8% [16.1-26.4]

La capture est composée de 98 espèces (ou taxons) dont : (voir détail fichier joint)

99% des captures totales du métier sont constituées de 26 espèces (90% des captures sont constituées de 8 espèces).

64% des rejets sont constitués de 3 espèces : Alépocéphale [mulet noir], grande Argentine et Chimère commune)

Les captures de ce métier comprennent 40 espèces de la liste représentant 96% des captures en poids (soit 4181 tonnes). Sans la lingue et le congre, le nombre d'espèces est de 38 pour un tonnage très proche de 4176 tonnes, le pourcentage restant inchangé.

Les rejets constitués des espèces de la liste (avec ou sans lingue et congre) représentent 96% des rejets totaux, soit 863 tonnes.

Les rejets des espèces sous TAC sont estimés à 514 tonnes.

2012 - Echantillonnage Obsmer : 4 navires, 16 marées échantillonnées, 165 jours de mer (taux d'échantillonnage: 15% des marées, 16% des jours)

Résultats : A l'échelle du métier les résultats de l'extrapolation donnent :

- ▶ Capture totale : 3938t [3439 – 4437]
- ▶ Débarquements: 3173t [2663 – 3708]
- ▶ Rejets: 764t [565 - 1001]

Soit un taux de rejet de 19.4% [16.4-22.6].

La capture est composée de 99 espèces (ou taxons) dont : (voir détail fichier joint)

99% des captures totales du métier sont constituées de 38 espèces (90% des captures sont constituées de 12 espèces).

53% des rejets sont constitués de 3 espèces : Alépocéphale [mulet noir], grande Argentine et Squalé chagrin). Noter que les squalidés, rejetés en totalité, représentent près de 30% des rejets.

Les captures de ce métier comprennent 39 espèces de la liste représentant 94% des captures en poids (soit 3689 tonnes). Sans la lingue et le congre, le nombre d'espèces est de 37 pour un tonnage très proche de 3679 tonnes, soit 93%.

Les rejets constitués des espèces de la liste (avec ou sans lingue et congre) représentent 89% des rejets totaux, soit 683 tonnes.

Les rejets des espèces sous TAC sont estimés à 462 tonnes.

2. Métier 'Chalutiers à espèces démersales en Ouest Ecosse et Nord Mer du Nord'

(OT DEF en Zones CIEM IVa, Vb et VIab)

2011 - Echantillonnage Obsmer : 10 navires, 24 marées échantillonnées, 276 jours de mer
(taux d'échantillonnage: 10% des marées, 9% des jours)

Résultats : A l'échelle du métier (19 navires en 2011) les résultats de l'extrapolation donnent :

- ▶ Capture totale : 12109t [11522 – 12695]
- ▶ Débarquements: 11430t [10635 – 12191]
- ▶ Rejets: 678t [456 - 977]

Soit un taux de rejet de 5.6% [4.0-7.7].

La capture est composée de 116 espèces (ou taxons) dont : (voir détail fichier joint)

99% des captures totales du métier sont constituées de 29 espèces (90% des captures sont constituées de 9 espèces, dont 2 (Lieu noir, Merlu) dominant largement.

58% des rejets sont constitués de 3 espèces : grande Argentine, Merlu, Chimère.

Les captures de ce métier comprennent 28 espèces de la liste représentant 12% des captures en poids (soit 1467 tonnes). Sans la lingue et le congre, le nombre d'espèces est de 26 pour un tonnage de 1207 tonnes, soit 10%.

Les rejets constitués des espèces de la liste représentent 56% des rejets totaux, soit 381 tonnes. Sans la lingue et le congre, le pourcentage est de 54% (367 tonnes).

Les rejets des espèces sous TAC sont estimés à 490 tonnes.

2012 - Echantillonnage Obsmer : 9 navires, 26 marées échantillonnées, 274 jours de mer
(taux d'échantillonnage: 9% des marées, 9% des jours)

Résultats : A l'échelle du métier les résultats de l'extrapolation donnent :

- ▶ Capture totale : 15690t [14738 – 16643]
- ▶ Débarquements: 14593t [13515 – 15672]
- ▶ Rejets: 1097t [860 - 1381]

Soit un taux de rejet de 7.0% [5.8-8.3].

La capture est composée de 95 espèces (ou taxons) dont : (voir détail fichier joint)

99% des captures totales du métier sont constituées de 21 espèces, dont 2 (Lieu noir, Merlu) dominant largement ; 90% des captures sont constituées de 4 espèces [Lieu noir, Merlu, Baudroie, Morue].

68% des rejets sont constitués de 3 espèces : Merlu, Grondin gris et grande Argentine.

Les captures de ce métier comprennent 28 espèces de la liste représentant 6% des captures en poids (soit 899 tonnes). Sans la lingue et le congre, le nombre d'espèces est de 26 pour un tonnage de 679 tonnes, soit 4%.

Les rejets constitués des espèces de la liste (avec ou sans lingue et congre) représentent 15% des rejets totaux, soit 164 tonnes.

Les rejets des espèces sous TAC sont estimés à 938 tonnes.

3. Métier "Chalutiers de fond supérieurs à 18 mètres à poissons en Mer Celtique, Manche ouest et ouest Irlande"

(OT DEF en Zones CIEM VIIabcefghjk)

2011 - Echantillonnage Obsmer : 17 navires, 21 marées échantillonnées, 263 jours de mer (taux d'échantillonnage: 0.6% des marées, 0.9% des jours)

Résultats : A l'échelle du métier (138 navires en 2011) les résultats de l'extrapolation donnent :

- ▶ Capture totale : 50146 [36281 – 64011]
- ▶ Débarquements: 40063 [28149 – 52547]
- ▶ Rejets: 10082t [6497 - 14347]

Soit un taux de rejet de 20.1% [17.9-22.4].

La capture est composée de 114 espèces (ou taxons) dont : (voir détail fichier joint)

99% des captures totales du métier sont constituées de 52 espèces ; 90% des captures sont constituées de 21 espèces.

46% des rejets sont constitués de 3 espèces : Eglefin, Grondin rouge et petite Roussette ; ce pourcentage s'élève à 52% si on ajoute le Sanglier.

Les captures de ce métier comprennent 21 espèces de la liste représentant 3% des captures en poids (soit 1717 tonnes). Sans la lingue et le congre, le nombre d'espèces est de 18 pour un tonnage de 613 tonnes, soit 1%.

Les rejets constitués des espèces de la liste représentent 4% des rejets totaux, soit 360 tonnes. Sans la lingue et le congre, le pourcentage est de 3% (304 tonnes).

Les rejets des espèces sous TAC sont estimés à 6056 tonnes.

2012 - Echantillonnage Obsmer : 23 navires, 30 marées échantillonnées, 364 jours de mer (taux d'échantillonnage: 0.8% des marées, 1.2% des jours)

Résultats : A l'échelle du métier les résultats de l'extrapolation donnent :

- ▶ Capture totale : 58044t [42802 – 73286]
- ▶ Débarquements: 46531t [32765 – 61064]
- ▶ Rejets: 11513t [7138 -17184]

Soit un taux de rejet de 19.8% [16.7-23.4].

La capture est composée de 120 espèces (ou taxons) dont : (voir détail fichier joint)

99% des captures totales du métier sont constituées de 52 espèces ; 90% des captures sont constituées de 23 espèces.

43% des rejets sont constitués de 3 espèces : petite Roussette, Eglefin et Sanglier ; ce pourcentage s'élève à 56% si on ajoute le Grondin rouge

Les captures de ce métier comprennent 22 espèces de la liste représentant 4% des captures en poids (soit 2375 tonnes). Sans la lingue et le congre, le nombre d'espèces est de 20 pour un tonnage de 518 tonnes, soit 2%.

Les rejets constitués des espèces de la liste représentent 7% des rejets totaux, soit 761 tonnes. Sans la lingue et le congre, le pourcentage est de 6% (723 tonnes).

Les rejets des espèces sous TAC sont estimés à 6187 tonnes.

4. Métier "Palangriers du Golfe de Gascogne"

(LLS DEF en Zones CIEM VIIIa, et VIIIb)

2011 - Echantillonnage Obsmer : 18 navires, 22 marées échantillonnées, 22 jours de mer
(taux d'échantillonnage: 0.1% des marées, 0.1% des jours)

Résultats : A l'échelle du métier (248 navires en 2011) les résultats de l'extrapolation donnent :

- ▶ Capture totale : 4167 [4064 – 4275]
- ▶ Débarquements: 4007 [3839 – 4165]
- ▶ Rejets: 160t [104 - 236]

Soit un taux de rejet de 3.8% [2.6-5.5].

La capture est composée de 32 espèces (ou taxons) dont : (voir détail fichier joint)

99% des captures totales du métier sont constituées de 18 espèces [dominées par Merlan, Lieu jaune, Bar et Merlu] ; 90% des captures sont constituées de 6 espèces.

Les rejets sont très faibles.

Les captures de ce métier comprennent 7 espèces de la liste représentant 4% des captures en poids (soit 166 tonnes). Sans la lingue et le congre, le nombre d'espèces est de 5 pour un tonnage de 105 tonnes, soit 3%.

Les rejets des espèces sous TAC sont estimés à 65 tonnes.

2012 - Echantillonnage Obsmer : 25 navires, 37 marées échantillonnées, 49 jours de mer
(taux d'échantillonnage: 0.25% des marées, 0.3% des jours)

Résultats : A l'échelle du métier les résultats de l'extrapolation donnent :

- ▶ Capture totale : 4791t [4552 – 5030]
- ▶ Débarquements: 4300t [3922 – 4661]
- ▶ Rejets: 491t [334 - 696]

Soit un taux de rejet de 10.2% [7.3-13.8].

La capture est composée de 52 espèces (ou taxons) dont : (voir détail fichier joint)

99% des captures totales du métier sont constituées de 27 espèces [dominées par Merlu, Merlan, Congre, Bar, Peau bleu et Lieu jaune] ; 90% des captures sont constituées de 8 espèces.

40% des rejets sont constitués principalement de Congre et de Chien espagnol.

Les captures de ce métier comprennent 9 espèces de la liste représentant 14% des captures en poids (soit 680 tonnes). Sans la lingue et le congre, le nombre d'espèces est de 7 pour un tonnage de 128 tonnes, soit 3%.

Les rejets constitués des espèces de la liste représentent 44% des rejets totaux, soit 215 tonnes. Sans la lingue et le congre, le pourcentage est de 19% (95 tonnes).

Les rejets des espèces sous TAC sont estimés à 274 tonnes.

5. Métier "Palangriers de Ouest Ecosse"

(LLS DEF en Zones CIEM VIa, et VIb,)

2011 - Echantillonnage Obsmer : 2 navires, 8 marées échantillonnées, 61 jours de mer (taux d'échantillonnage: 22.9% des marées, 23.7% des jours)

Résultats 2011 : A l'échelle du métier (2 navires en 2011) les résultats de l'extrapolation donnent :

- ▶ Capture totale : 895t [863 –927]
- ▶ Débarquements: 868t [830 – 905]
- ▶ Rejets: 27t [19 - 35]

Soit un taux de rejet de 3.0% [2.3-3.8].

La capture est composée de 22 espèces (ou taxons) dont : (voir détail fichier joint)

99% des captures totales du métier sont constituées de 5 espèces (très largement dominées par le merlu) ; 90% des captures sont constituées de 1 espèce (Merlu).

Les rejets sont très faibles.

Les captures de ce métier comprennent 8 espèces de la liste représentant 6% des captures en poids (soit 51 tonnes). Sans la lingue et le congre, le nombre d'espèces est de 6 pour un tonnage de 8 tonnes, soit 1%.

Les rejets des espèces sous TAC sont estimés à 26 tonnes.

2012 - Echantillonnage Obsmer : 2 navires, 9 marées échantillonnées, 66 jours de mer (taux d'échantillonnage: 25% des marées, 26.6% des jours)

Résultats 2012 : A l'échelle du métier les résultats de l'extrapolation donnent :

- ▶ Capture totale : 1162t [1121 – 1204]
- ▶ Débarquements: 1149t [1105 – 1195]
- ▶ Rejets: 13t [9 -17]

Soit un taux de rejet de 1.1% [0.8-1.4].

La capture est composée de 21 espèces (ou taxons) dont : (voir détail fichier joint)

99% des captures totales du métier sont constituées de 4 espèces (très largement dominées par le merlu) ; 90% des captures sont constituées de 1 espèce (Merlu).

Les rejets sont très faibles.

Les captures de ce métier comprennent 8 espèces de la liste représentant 8% des captures en poids (soit 97 tonnes). Sans la lingue et le congre, le nombre d'espèces est de 6 pour un tonnage de 7 tonnes, soit 1%.

Les rejets des espèces sous TAC sont estimés à 5 tonnes.

Tableau résumé des captures et rejets des espèces de la liste :

Captures (en tonnes) :

Somme de poids capt		metier									
espèces	LLS_DEF_GG_2011	LLS_DEF_GG_2012	LLS_DEF_OE_2011	LLS_DEF_OE_2012	OT_18m_2011	OT_18m_2012	OT_DEF_2011	OT_DEF_2012	OT_DWS_2011	OT_DWS_2012	Somme
Aiguillat noir							0.04		10.24	12.27	22.55
Alépocephale de Baird					0.76	1.62		0.19	283.45	180.94	466.97
Alepocephalidae										8.86	8.86
Alepocephalus										0.19	0.19
Antimora bleu										0.05	0.05
Apristurus aphyodes									1.37		1.37
Apristurus laurussonii									0.15		0.15
Béryx commun	37.29				40.64	1.35		0.14	0.02	0.03	79.47
Béryx long						4.93					4.93
Brosme			0.07	0.27	0.29	1.10	108.88	57.92	81.54	78.18	328.23
Cataetx laticeps									0.30	1.17	1.47
Chien espagnol	17.35	79.37	0.45	0.38	4.73	24.53	8.86	3.43	0.10	0.24	139.44
Chien islandais							0.13		0.41	0.14	0.68
Chimère à gros yeux									2.20		2.20
Chimère à nez mou									0.03	0.32	0.35
Chimère commune		3.92			52.88	69.79	274.86	114.21	93.72	87.73	697.13
Congre d'Europe	28.79	549.02	0.03	0.26	325.47	344.43	19.37	9.06	0.11	0.39	1 276.94
Crabe rouge de profondeur								0.07	0.99	0.80	1.85
Dipturus nidarosiensis									0.04		0.04
Dorade rose	47.61	3.91			0.50	16.27					68.28
Escolier long nez									0.21	0.04	0.25
Flétan noir							0.92	67.38	2.14	136.50	206.95
Geryon trispinosus									0.86		0.86
Grande argentine			2.61	3.42	26.16	108.01	214.09	65.79	228.51	163.03	811.61
Grenadier berglax								12.77	0.15	1.34	14.26
Grenadier de roche					13.70	0.29	76.80	6.61	395.11	382.17	874.67
Hoplostète argenté					4.30	2.28		0.00			6.58
Hoplostète orange							0.85		0.15	0.15	1.14
Laimargue du Groenland								4.49	45.13	18.51	68.13
Lingue	31.67	2.63	43.05	89.52	778.77	739.04	240.64	210.82	5.49	8.83	2 150.45
Lingue bleue					48.21	162.77	160.42	113.89	1 630.97	1 215.52	3 331.79
Lycodes esmarkii								0.19		0.16	0.35
Moro commun						174.55	4.14		5.88	18.47	203.05
Pailona à long nez						0.56	13.66	5.89	34.06	55.15	109.31
Pailona commun					1.48		4.57	0.45	43.92	19.74	70.16
Phycis de fond	1.34	18.49	2.08	2.12	195.31	323.02	140.60	95.54	83.35	43.96	905.81
Poisson cardinal					2.14		0.54		1.34	11.87	15.89
Raie ronde							0.87	0.93	1.79	3.12	6.71
Requin gris		15.88			2.51	12.52	0.25	3.59	6.30	3.44	44.50
Requin lézard								0.18			0.18
Sabre noir					56.01	122.83	125.65	109.17	1 129.55	1 106.33	2 649.53
Sagre commun			0.07	0.05	0.44	28.58	2.79	0.13	0.06	0.43	32.56
Sagre rude							0.18		0.05	17.73	17.96
Sébaste chèvre	1.52	4.55	2.51	0.96	132.32	224.73	55.58	7.43	9.11	5.60	444.31
Sébastes									7.19		7.19
Squale liche						8.22	2.38	0.07			10.67
Squale savate						3.61	4.79	0.31	54.18	39.82	102.71
Squale-chagrin commun		1.89					0.18		2.00		4.07
Squale-chagrin de l'Atlantique					5.34		4.02	8.38	19.21	65.05	101.98
Squale-grogneur commun										0.23	0.23
Somme	165.57	679.66	50.86	96.98	1 691.94	2 375.01	1 466.07	899.04	4 181.40	3 688.49	15 295.02
Total général	4 167.00	4 791.00	895.00	1 162.00	50 146.00	58 044.00	12 109.00	15 690.00	4 343.00	3 938.00	155 285.00

Rejets (en tonnes) :

Somme de poids_rejet		metier									
espèces	LLS_DEF_GG_2011	LLS_DEF_GG_2012	LLS_DEF_OE_2011	LLS_DEF_OE_2012	OT_18m_2011	OT_18m_2012	OT_DEF_2011	OT_DEF_2012	OT_DWS_2011	OT_DWS_2012	Somme
Aiguillat noir					0.76	1.62	0.04		10.24	12.27	22.55
Alepocephale de Baird								0.19	283.45	180.94	466.97
Alepocephalidae										8.86	8.86
Alepocephalus										0.19	0.19
Antimora bleu										0.05	0.05
Apristurus aphyodes									1.37		1.37
Apristurus laurussonii									0.15		0.15
Béryx commun	-				3.80	0.43		0.07	0.02	0.03	4.36
Béryx long											-
Brosme			0.07	0.10	-	-	8.07	2.54	0.26	1.80	12.83
Cataetox laticeps									-	-	-
Chien espagnol	17.35	79.37	0.45	0.38	4.73	24.53	8.86	3.43	0.10	0.24	139.44
Chien islandais							0.13		0.41	0.14	0.68
Chimère à gros yeux									2.20		2.20
Chimère à nez mou									0.03	0.29	0.31
Chimère commune		-			52.88	66.21	80.31	45.88	61.69	41.56	348.52
Congre d'Europe	15.28	120.17	-	0.19	45.19	8.15	12.28	0.09	-	-	201.34
Crabe rouge de profondeur								0.07	0.99	0.80	1.85
Dipturus nidarosiensis									0.04		0.04
Dorade rose	-	-			-	-					-
Escolier long nez									0.19	0.04	0.23
Flétan noir							0.28	0.34	0.17	0.32	1.11
Geryon trispinosus									0.86		0.86
Grande argentine			2.61	3.42	26.16	108.01	214.09	65.79	228.51	163.03	811.61
Grenadier berglax								-	0.14	0.68	0.82
Grenadier de roche					13.70	0.29	5.08	1.86	49.92	34.16	105.00
Hoplostète argenté					4.30	2.28		0.00			6.58
Hoplostète orange							0.85		0.15	0.15	1.14
Laimarque du Groenland								4.49	45.13	18.51	68.13
Lingue	-	-	2.29	0.12	10.08	30.12	1.84	1.30	-	-	45.76
Lingue bleue					19.81	43.40	0.42	-	1.12	0.69	65.44
Lycodes esmarkii								0.19			0.35
Moro commun						174.55	1.06		1.22	0.58	177.42
Pailona à long nez						0.56	13.66	5.89	34.06	55.15	109.31
Pailona commun					1.48		4.57	0.45	43.92	19.74	70.16
Phycis de fond	1.34	-	1.13	0.03	109.57	176.06	8.68	16.27	3.24	3.54	319.86
Poisson cardinal					2.14		0.01		0.23	0.08	2.46
Raie ronde							0.87	0.93	1.79	3.12	6.71
Requin gris		11.79			2.51	3.11	0.25	3.59	6.30	3.44	31.00
Requin lézard								0.18			0.18
Sabre noir					-	42.38	0.09	0.25	6.88	6.61	56.22
Sagre commun			0.07	0.05	0.44	28.58	2.79	0.13	0.06	0.43	32.56
Sagre rude							0.18		0.05	17.73	17.96
Sébaste chèvre	0.08	1.50	1.37	0.36	31.56	39.19	4.41	1.53	2.29	1.89	84.17
Sebastes									-		-
Squale liche						8.22	2.38	0.07			10.67
Squale savate						3.61	4.79	0.31	54.18	39.82	102.71
Squale-chagrin commun		1.89					0.18		2.00		4.07
Squale-chagrin de l'Atlantique					5.34		4.02	8.38	19.21	65.05	101.98
Squale-grogneur commun										0.23	0.23
Somme	34.04	214.72	7.98	4.64	334.45	761.30	380.19	164.21	862.58	682.29	3 446.41
Total général	160.01	491.13	26.91	12.68	10 082.71	11 513.46	678.93	1 097.26	902.47	764.63	25 730.18

Tableau résumé :

	Chalutiers espèces profondes Ouest Ecosse		Chalutiers espèces démersales Ouest Ecosse et mer du Nord		Palangriers du golfe de Gascogne		Palangriers Ouest Ecosse		Chalutiers de fond >18m MC,MO,OI	
	OT-DWS-2011	OT-DWS-2012	OT-DEF-2011	OT-DEF-2012	LLS-GG-2011	LLS-GG-2012	LLS-OE-2011	LLS-OE-2012	OT-18m-2011	OT-18m-2012
Captures	4343	3938	12109	15690	4167	4791	895	1162	50146	58044
Débarquements	3441	3173	11430	14593	4007	4300	868	1149	40063	46531
Rejets	902	765	679	1097	160	491	27	13	10083	11513
dont espèces sous TAC	514	462	490	938	65	274	26	5	6056	6187
% Rejets	20.8%	19.4%	5.6%	7.0%	3.8%	10.3%	3.0%	1.1%	20.1%	19.8%
Captures										
Annexe 1	3685	3144	760	418	56	116	5	6	395	801
Annexe 2	407	320	355	145	78	561	3	1	518	834
Annexe X	4181	3689	1467	899	166	680	51	97	1717	2375
Annexe X sans Lingue et Congre	4176	3679	1207	679	105	128	8	7	613	518
Rejets										
Annexe 1	507	441	271	111	19	93	4	4	188	439
Annexe 2	355	239	99	49	15	122	1	1	137	292
Annexe X	863	683	381	164	34	215	8	5	360	761
Annexe X sans Lingue et Congre	863	683	367	163	19	95	6	4	304	723
% dans Captures										
Annexe 1	85	80	6	3	1	2	1	1	1	1
Annexe 2	9	8	3	1	2	12	0	0	1	1
Annexe X	96	94	12	6	4	14	6	8	3	4
Annexe X sans Lingue et Congre	96	93	10	4	3	3	1	1	1	2
% dans Rejets										
Annexe 1	56	58	40	10	12	19	16	31	2	4
Annexe 2	39	31	15	4	10	25	5	4	1	3
Annexe X	96	89	56	15	21	44	30	37	4	7
Annexe X sans Lingue et Congre	96	89	54	15	12	19	21	34	3	6
% Annexe	97	95	12	5	4	12	6	8	3	4
(Débarquements espèces de l'annexe + rejets des espèces de l'annexe soumises à TAC) / (Débarquements toutes espèces + Rejets toutes espèces soumises à TAC)										
Nombre espèces										
Annexe 1	21	19	18	16	3	4	4	4	11	13
Annexe 2	14	14	6	9	3	4	2	2	7	7
Annexe X	40	39	28	28	7	9	8	8	21	22
Annexe X sans Lingue et Congre	38	37	26	26	5	7	6	6	19	20
Nbe espèces/taxons capturés	98	99	116	95	32	52	22	21	114	120
Nbe espèces pour 99% des captures	26	38	29	21	18	27	5	4	52	52
Nbe espèces pour 90% des captures	8	12	9	4	6	8	1	1	21	23